

ESPIC

TRAINING

2022
2023

CATALOGUE

**DES FORMATIONS
CERTIFIANTES & QUALIFIANTES**



VOUS SOUHAITEZ BOOSTER VOS COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ?

Que vous soyez un étudiant en quête de connaissances ou un professionnel visant à évoluer dans son secteur d'activité.

Misez sur vos droits CPF !

C'est quoi le CPF ?

Le compte personnel de formation (CPF) est un droit individuel permettant à chacun de se former tout au long de sa vie en toute autonomie.

Qui est concerné par le CPF ?

Le CPF est accessible à toute personne âgée d'en moins 16 ans et ayant le statut de :

- salarié (tout type de contrat)
- demandeur d'emploi
- travailleur indépendant
- profession libérale

Quels sont les objectifs de la formation continue via le CPF ?



POUR L'INDIVIDU

- Épanouissement personnel
- Évolution professionnelle
- Employabilité
- Accès à des certifications professionnelles



POUR L'EMPLOYEUR

- Innovation
- Croissance économique durable
- Agilité et cohésion sociale

A combien s'élèvent vos droits à la formation ?

Chaque salarié à temps complet a désormais droit à 500€ par an sur son compte CPF (plafonné à 5000€) et les salariés peu ou pas qualifiés, ou en situation d'handicap, bénéficient de 800€ par an plafonné à 8000€.



500€ / an
pour un salarié à plein temps,
dans la limite de 5000 €



800 € / an
pour un salarié peu ou pas qualifié
ou en situation de handicap,
dans la limite de 8000 €

Votre solde CPF est insuffisant, comment financer vos formations ?

Vous êtes salarié :

Vous demandez à votre employeur de payer le reste à charge.

Depuis le 3 septembre 2020, il est possible que les employeurs versent des abondements sur le compte CPF de leurs salariés.

L'abondement est un financement complémentaire. Cela permet notamment d'attribuer une dotation ponctuelle aux employés pour financer tout ou une partie du reste à charge sur un dossier CPF.

Vous êtes demandeur d'emploi :

Toute personne inscrite au pôle emploi en tant que demandeur d'emploi et qui n'a pas un solde suffisant sur son compte CPF, peut faire une demande d'abondement pôle emploi pour déclencher l'aide et le financement de l'état.

Sur votre compte CPF, vous avez un bouton abondement pôle emploi pour déposer la demande.

Le traitement prend 10 jours minimum, il faut se rapprocher du conseiller pôle emploi pour l'inciter à valider le dossier.

Mobilisez dès maintenant votre CPF et donnez un nouveau souffle à votre carrière !

Depuis le 21 novembre 2019, l'application « Mon Compte Formation » a été lancée par le Ministère du Travail, en complément du site moncompteformation.gouv.fr

Pour en savoir plus : Rendez-vous sur notre site web www.training.espic.com

Le groupe INTED vous propose un large choix de formations éligibles au financement CPF

Nos formations Certifiantes & Qualifiantes

1. SAP s4/HANA
2. Microsoft Power BI
3. SAP business Objects Web Intelligence 4.2
4. Talend Data Integration
5. Python Fundamentals for Data Science
6. Machine Learning with Python
7. BIG DATA - DATA ANALYST
8. CCNA1 : Présentation des réseaux
9. Cloud Computing
10. DevOps
11. Prestashop
12. Essentials of Entrepreneurship : Thinking and Actions
13. Agile Scrum
14. REVIT Architecture initiation
15. REVIT Architecture perfectionnement



CONTACTEZ NOUS !



+33188880850



training@espics.com

www.training.espics.com

